Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021019-DE
le 08/02/2021

SDIS 31 - BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2021019 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 08/02/2021

Objet : Programme d'équipement 2021 en matériels et logiciels de transmission d'alerte et d'informatique administrative

Nature : Délibérations

Matière : Domaine et patrimoine - Autres actes de gestion du domaine public

Date de télétransmission : 10/02/2021 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2021-019.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20210208-2021019-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/02/2021

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021019-DE
le 08/02/2021

Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

DÉLIBÉRATION N° 2021-019

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, au jour du huit février à quatorze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Jean-Louis LLORCA en date du 3 février 2021.

Etaient présents : LLORCA Jean-Louis, DENOUVION Victor, BOUCHE Joël

Etaient excusés : BAYLAC Sandrine, SIMION Arnaud

OBJET : **PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT 2021 EN MATÉRIELS ET LOGICIELS DE TRANSMISSION D'ALERTE ET D'INFORMATIQUE ADMINISTRATIVE**

VU l'avis favorable à l'unanimité de la CATSIS réunie en date du jeudi 4 février 2021.

Investissement

Le programme d'équipement qui vous est proposé au titre de l'année 2021 porte sur 2 catégories d'investissements :

1. **Les investissements récurrents :**

Ils représentent un montant de **423 780 €,** soit 37 % du budget total d'investissement et permettent d'assurer le renouvellement et l'évolution des matériels et logiciels de transmission, d'alerte et d'informatique administrative déjà en place.

En 2021, il s'agit notamment des équipements radio Antares (129 k€), des derniers achats pour le

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le 10 février 2021, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07
ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021019-DE
le 08/03/2021

bastion de sécurité (58 k€) et des évolutions de l'autocom (43 k€).

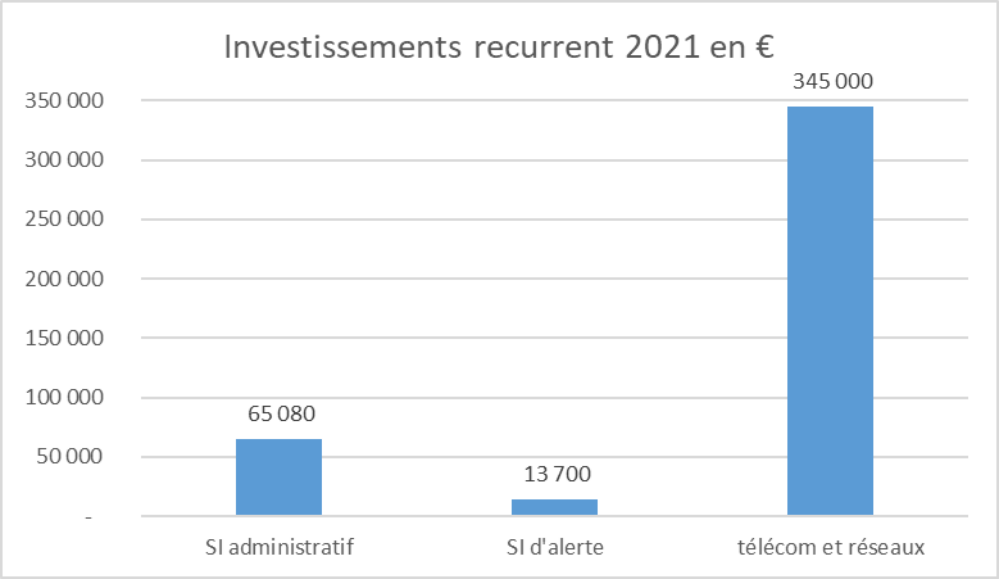

2. **La mise en œuvre des nouveaux projets et la poursuite des projets en cours :**

Les projets nouveaux s'élèvent à **198 200 €,** soit 18 % du budget d'investissement total. Seulement 3 projets ont été retenus en 2021, la gestion de la dématérialisation des documents d'urbanisme (150 k€), la gestion des sessions à privilèges pour améliorer la sécurité du SI (26,6 k€) et le câblage dans chaque CIS pour mettre à disposition un PC supplémentaire.

La poursuite des projets en cours représente un volume financier de **531 600 €,** soit 46 % du budget d'investissement total. Les principaux postes sont :

- la poursuite du déploiement des Bip GPRS à acquittement (250 k€),
- le câblage des nouvelles casernes (141 k€),
- le droit d'utilisation des licences Microsoft de virtualisation (59 k€),
- le renouvellement de TPH 700 (30 k€)

Le détail de ces deux catégories d'investissement représente un budget total d'investissement de 1 153 580 €.

Fonctionnement

À ces actions s'ajoutent des moyens liés au maintien en bon fonctionnement des différents équipements matériels ou logiciels. Le budget de fonctionnement s'élève ainsi à **1 157 805 €** en recul de 9 % par rapport à celui de 2020 (**1 280 430 €**). Ces économies ont essentiellement été générées par une renégociation des contrats télécom et à une maitrise des dépenses récurrentes.

Le plus gros poste est l'accès aux opérateurs de téléphonie, pour 365 k€ (-96 k€ par rapport à 2020, 164 k€ liés à la téléphonie fixe, 200 k€ liés aux datas et 96 k€ liés à la téléphonie mobile). Les contrats de maintenance de la partie administrative représentent 351 k€ et le contrat de maintenance du cœur de l'alerte est de 235 k€. Les postes suivants sont liés à la maintenance de l'autocom pour 50 k€, l'enregistreur des communications liées à l'alerte pour 44 k€, la location et maintenance radio pour 49 k€ et la maintenance cœur de réseau pour 44 k€.

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le 10 février 2021, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07
ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021019-DE
le 08/02/2021

Budget global pour 2021

Il s'élève à **2,311 M€** (2,964 M€ en 2020, soit -22%) et est ventilé comme suit :

Budget 2021	SIA	SIO	SIR	Total général
fonctionnement	338 895	253 470	565 440	1 157 805
Investissement	246 280	119 200	788 100	1 153 580
Total général	585 175	361 670	1 353 540	**2 311 385**

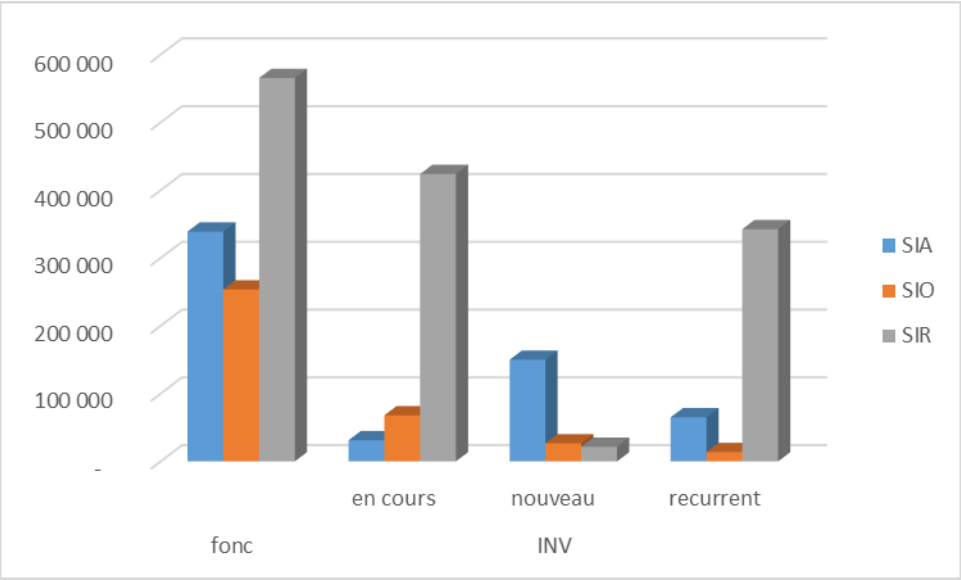

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer sur ce programme d'équipement en matériels et logiciels de transmission, d'alerte et d'informatique administrative proposé tant en investissement qu'en fonctionnement au budget 2021.

ENTENDU le rapport du président,

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du bureau du conseil d'administration, **à l'unanimité**,

APPROUVENT le programme d'équipement 2021 en matériels et logiciels de transmission d'alerte et d'informatique administrative.

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Jean-Louis LLORCA

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le 10 février 2021, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07
ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex